

**Pour le service public d'éducation, contre la répression :
soutien aux 4 de Melle !**

Quatre enseignant.es de Melle avaient été suspendu.es huit mois puis lourdement sanctionné.es pour avoir eu recours à leur droit de grève et s'être mobilisé.es contre les réformes Blanquer.

Parce que nous sommes attaché.es aux services publics, notamment celui de l'Éducation, nous ne pouvons accepter que des militant.es syndica.ux.les qui en défendent les valeurs et luttent pour leur développement soient poursuivi.es par leur administration ou fassent l'objet de poursuites judiciaires. Que ce soit dans le public ou dans le privé, nous dénonçons la généralisation des atteintes portées à l'exercice du droit syndical.

Nous ne pouvons accepter que l'État de droit ne se fasse plus le garant des libertés syndicales ou plus généralement, de la liberté de manifester, nous ne pouvons accepter la dérive répressive du gouvernement à l'œuvre contre toutes les luttes sociales et politiques.

Pour toutes ces raisons, **nous soutenons l'initiative de l'intersyndicale nationale des personnel.les de l'Éducation et invitons à rejoindre le 22 novembre dès 9 heures le rassemblement en soutien aux 4 de Melle devant le Tribunal Administratif de Poitiers !** Nous appelons à la levée des sanctions contre ces quatre enseignant.es et contre tou.te.s les militant.es qui, partout en France, subissent aussi les conséquences d'une telle répression.

